



Assemblée générale

Distr. générale
6 février 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la soixantième session de l'Assemblée générale

Additif

1. À sa 70^e séance plénière, le 6 février 2006, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en plénière, sous le titre D (Promotion des droits de l'homme), la question suivante, relevant du point 71 de l'ordre du jour, qui avait été renvoyée à la Troisième Commission :

71. Questions relatives aux droits de l'homme¹ :

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

¹ Les questions devant être examinées directement en plénière sont donc désormais au nombre de 61.

